

CALENDRIER DE LA CAMPAGNE DES SUBVENTIONS ANS

Lancement de la communication sur la campagne Envoi de la note de cadrage	02 Mai 2023	Communication par mail aux Clubs, Comités, Liges.
Lancement de la campagne	02 Mai 2023	Ouverture de la campagne et dépôt des dossiers sur le compte asso
Clôture du dépôt des dossiers et fermeture du compte asso	02 Juin 2023	Fin de campagne et fin de dépôt des bilans des compte rendus financiers PSF 2022
Arbitrage des dossiers	05 Juin au 15 Juin 2023	La Commission d'Attribution valide les demandes sur Osiris, la plateforme de gestion. Elle vérifie les critères d'éligibilité et la validité des informations et des pièces transmises par les porteurs du projet.
Avis des Ligues	05 au 11 juin 2023	Envoi par mail des dossiers des territoriaux (Comités Départementaux et Clubs) pour avis aux Ligues
Instruction des dossiers	16 juin au 30 juin 2023	La CA instruit les demandes de subventions et entérine les dossiers validés via OSIRIS. Elle vérifie aussi les comptes rendus financiers avec la commission d'évaluation
Gestion des états de paiement	Juillet à septembre 2023	La fédération assurera via OSIRIS la gestion des états de paiement qui seront transmis à l'ANS. L'envoi des motifs d'accord ou de refus sera réalisé par la CA et le versement des subventions sera effectué par l'ANS avant la rentrée prochaine
Evaluation par la fédération des actions subventionnées	Septembre 2023	
Fermeture d'OSIRIS	27 octobre 2023	.